

N° 135

Nos rendez-vousEn janvier*Week-end ski à Lelex :**les 24 et 25 janvier 2009.**Pas d'Assemblée générale.*En février*Loto :**Le dimanche 8 février.**Assemblée générale**Le vendredi 6 février 2009.**A 20h30 au Foyer**Vaillant Couturier.**Les Sections**se réunissent à :**19h45.**Réunion du Bureau**Le mardi 3 février**A 20h30.*SOMMAIREPage 1 : *L'édito.*Page 2 : *Introduction ECLM-ACMV.*Page 3 : *La renaissance. Le changement de couleurs.*Page 4 : *Marcel Bonniaud. Les Hommes.*Page 5 : *La rubrique à Patrick. Tayeb nous invite à l'AGAP'-PAIX.*Page 6 : *Droits et devoirs actuels du cycliste.*Page 7 : *La rubrique à Patrick (2.) L'image du mois. Maublack a testé pour nous.*Page 8 : *5ème Loto. La foulée Vénissiane. Échos.*EDITORIAL

**L**,anniversaire!

Il a 20 ans ! NOTRE club. L'ALMV-ECLM devenu ACMV-ECLM. Ces belles années racontées par Gil Chevalier et Jean Girerd, deux figures emblématiques de notre Association.

Ils ont voulu marquer le coup à l'occasion de ce dernier numéro de l'année 2008. Pour les anciens, bien des souvenirs vont revenir et pour cette occasion, les plus jeunes vont pouvoir au travers de ce Roue Libre mesurer le chemin parcouru. Ils apprécieront le travail de nos glorieux aînés.

Belle ancienneté faite d'amitiés, de complicités, de disputes parfois, mais elle est solide la fusion. Inscrite dans le marbre !!!

La couleur a légèrement changé pour virer au Rose. Il fait notre réputation bien au-delà de la région. Notre marque ! Dans une course, rallye ou cyclo sportive le Club du Moulin à Vent associé à l'Étoile Cycliste Lyon Monplaisir est vu et toujours aimé.

Les années se suivent et sont toujours riches. 2008 encore un grand cru. Toutes les organisations ont été des réussites (la Soirée de la Saint Sylvestre, le Week-end neige, le Loto, notre Rallye du Printemps, la Course de Vourles, le GPM, s'envoyer en l'air en Savoie avec Albert (pas pour Madame la présidente,) le Raid Haut Savoyard, Les Copains, le Barbecue de juin qui nous a valu une amende injustifiée, la Vercors Drôme, la Course de Parilly qui a mis notre ex Prez en colère, l'AG de l'Ufolep, la Balade des Collines, et le Mâchon de fin d'année...)



J'ai une idée : et si on faisait une grande fête au Foyer avec l'accord de la Mairie pour les 20 ans du club :-)

A toutes et à tous, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Jean-Jacques Chabot.

## Introduction

## ECLM et ACMV

Et si on faisait un peu d'histoire? Vingt ans, ça se fête!

Nous appartenons à un club cycliste structuré, installé dans un fonctionnement et une dynamique établis, managé par des gens compétents et actuels dans leur communication. Nous sommes au fait de la vie du club grâce à un journal mensuel d'excellente tenue. Nous poursuivons des objectifs divers, prévus d'avance par un calendrier rigoureux.

Bref, tout baigne...

Cet aboutissement ne doit rien au hasard. Il est le fruit de circonstances créées avec des volontés antérieures, étayées par un travail constant d'équipes successives, bénévoles, efficaces, désintéressées, mues par le seul désir de rassembler des individus par la pratique d'un sport, certes exigeant mais combien gratifiant

dans sa démarche physique et mentale.

# 1988

Vingt ans déjà



Monplaisir et le Moulin à Vent lient leur destinée

Notre ACMV est le fruit d'une branche porteuse sur laquelle furent greffés

deux rameaux d'origines très différentes. L'un, appelé ALMV, groupe cyclotouriste, section d'une puissante et nombreuse amicale laïque, et l'autre, l'ECLM, club cycliste de compétition, alignant ses coureurs sur les épreuves régionales, doté d'un riche palmarès, évoluant en FFC cycliste.

Nous nous proposons, Gil Chevalier et moi, de vous conter l'histoire de chacun des deux clubs, puis de leur union, espérée prometteuse il y a vingt ans, en 1988.

De leur mariage est issu un héritier heureux, vigoureux, ambitieux, qui fait plaisir à voir et à vivre.

Longue et heureuse vie, grâce aux efforts de tous.



**Cette photo date de 1981, ma mémoire ne m'a pas permis de mettre un nom sur tous les visages... Que ceux qui se reconnaîtront me le pardonne!**

1 Roger Couchoud (secrétaire) / 2 Serges Couchoud / 3 Jacques Chevalier (Président) / 4 Pascal Chevalier / 5 Pierre-Vincent Gonzales / 6 Gilles Zambardi / 7 Robert Batailly (Président d'honneur) / 8 Monsieur Masson / 9 Daniel Ricci / 10 Gourdin / 11 Gilles Dubuis

## ECLM- La Renaissance 1978-1982.

### 1978

Jacques Chevalier, oncle de nos Gil et Philippe, en compagnie de quelques passionnés du vélo, décide de relancer le club et en devient le président. Cinq licenciés inscrits au club, dont Daniel Ricci, Gil Chevalier, Marc Chevalier, et sans oublier Pascal Chevalier, le fils du Président.

Les couleurs officielles du club

« **B L E U - B L A N C -  
R O U G E** »

### 1980

Débutants et vétérans s'inscrivent et gonflent les effectifs: 28 licenciés. Création du Grand Prix Cycliste de Monplaisir, couru le 11 mai, distance 94 kilomètres, remporté par Christian Gros du V.C.Lyon Vaulx en Velin.

Création, la même année, de la Nocturne des États-unis, coupe Francis-

que Collomb, sénateur Maire de Lyon. Distance 88 kilomètres (40 tours de 2,2 km). Départ 20H00, boulevard des États-unis, le jeudi 12 juin.

Ces efforts et ce travail intenses sont soutenus par un grand nombre de personnages représentatifs du quartier de Monplaisir: Madame Nicole Bargoin, élue du huitième, Monsieur Robert Batailly, Maire du 8ème arrondissement, Député Européen, qui devient le Président d'honneur.

Faute de moyens financiers, la pérennité des deux épreuves se voit compromise. C'est alors que Marcel Bonniaud, artisan pâtissier, chocolatier, glacier, Président de la chambre syndicale des chocolatiers du Rhône, nous propose un sponsoring officiel. La « bande à Bonniaud » est née. Un partenariat qui durera 24 ans! Que de moments forts vécus ensemble... L'esprit Bonniaud, celui de la convivialité, de l'effort, du courage, de la reconnaissance et de la gourmandise. Jamais une réunion, une organisation sans qu'elle ne soit

accompagnée des bonnes pâtisseries.

D'autres sponsors nous apportent rapidement leur soutien: Monsieur Fournier, garagiste agent Toyota, route de Vienne, le Crédit Agricole du Sud Est, l'union des commerçants et artisans du quartier de Monplaisir.

### 1982

Le club poursuit sa montée en puissance, sous l'impulsion de Pierre-Vincent Gonzales (jeune recrue du quartier du Moulin à Vent, tiens donc déjà...) et Michel Eddet, coureur d'élite ayant brillé sur les routes de Normandie et qui prendra, avec succès, la fonction d'entraîneur, qu'on en juge: 57 licenciés engagés sur 653 courses en Rhône Alpes. Bilan sportif: 9 victoires et 159 places d'honneur (5 premiers.)

## ECLM- Le changement de couleurs... 1984-1988.

### 1984

Cette année-là le président Jacques Chevalier décède brutalement. Un nouveau bureau est constitué: Président Gil Chevalier, Vice Président Marcel Chevalier, Trésorier Sylvain Bussery, Secrétaire Roger Couchoud, et Thierry Podevin, Christian Sbardella, membres actifs du bureau.

Les nouvelles couleurs officielles du club

« **R O S E - B L A N C -  
V I O L E T** »

Changement de couleurs, mais surtout une volonté affichée de changer l'esprit de club. La compétition ne ressemble en rien à un

long fleuve tranquille. Les épreuves s'annoncent... A la charge de travail du bureau viennent se greffer de nouvelles contingences. Les bons résultats de certains coureurs les incitent à monnayer leur talent et un climat de surenchère s'installe, en contradiction avec la philosophie des nouveaux dirigeants qui prônent un esprit club, respect du maillot, ambiance familiale et chaleur humaine.

Le divorce est consommé avec de nombreux coureurs qui signent leur licence au plus offrant. Seuls demeurent quelques fidèles, et les rangs sont bien clairsemés; mais le club fonctionne toujours, organisant ses deux courses chaque année. En 1988, ils n'étaient plus que cinq (Thierry Podevin, Sylvain

Bussery, Gil et Philippe Chevalier et Roger Couchoud).

C'est donc au terme de cette année 1988 que Thierry Podevin lance l'idée du rapprochement avec un club de cyclos sympas!

### 1988

Dès la première réunion, à laquelle assistent Jean-Pierre Noël, Bernard Vermez, les affinités sont évidentes et les valeurs communes. Le début d'une nouvelle aventure humaine et sportive...

## L'ECLM - Les Sponsors et un Hommage

### Marcel BONNIAUD

Entre dans la vie du club en 1980 lorsque le président, Jacques Chevalier, le sollicite pour aider financièrement le renouveau du club de l'ECLM. Son concours se matérialise de la façon suivante: fourniture de 21 équipements complets pour les 21 coureurs (maillots, cuissards, collants, survêtements et maillots en soie pour la piste) et ce pour deux saisons. Il poursuivra son soutien financier tout en étant très présent, attentif aux besoins du club, n'hésitant pas à prêter ses locaux pour des réunions et manifestations sportives diverses, fournisseur de gâteaux et friandises dans ces circonstances, disponible malgré d'importantes contraintes professionnelles.

Attardons-nous quelques instants sur la vie professionnelle de ce personnage: Il entre en apprentissage à 13 ans, dans le quartier de Monplaisir où il acquiert, au fil des ans une solide formation de pâtissier, chocolatier, glacier. Parvenu à l'âge adulte, il installe son laboratoire et son magasin avenue des Frères Lumière. Créateur de nombreuses recettes,

artiste reconstituant en chocolat les châteaux de Chambord, la place Saint Marc, le pont Rialto de Venise, la tour de Londres, soit 80

velopper la notoriété française à l'étranger. Exportations, échanges et formation pour le renom et la qualité des professionnels de notre région et de notre pays.

Un tel parcours peut-être proposé modèle à notre jeunesse et nous pouvons être fiers d'avoir porté sa marque sur nos maillots; la bande à Bonniaud comme on nous appelle encore sur les routes ou lors des rallies.

Désormais retraité, Marcel Bonniaud n'est pas indifférent à la vie de notre club, lui qui continua, durant plusieurs années à nous soutenir après le mariage ECLM/ALMV. Depuis que le Grand Prix de Monplaisir a été relancé, il est toujours à nos côtés, prêt à offrir des primes pour la beauté de la course. D'autres ont pris la relève depuis mais n'oublions pas l'homme généreux et attentif qui nous a permis de nous développer et de devenir le club important, reconnu et apprécié qui est le notre.



Janvier 1987

**Dans l'arrière boutique de la Pâtisserie, Marcel Bonniaud remet officiellement les maillots pour la saison 1988**

kilos de matière à façonner pour les fêtes de fin d'année. Il réalise également des sculptures sur glace. Égal des Bocuse ou Chapel en cuisine, il devient, titre suprême, meilleur ouvrier de France.

Il poursuit son action auprès des Chambres syndicales professionnelles du Rhône où son dynamisme et ses compétences le propulsent à la présidence où il peut promouvoir et dé-

velopper la beauté de la course. D'autres ont pris la relève depuis mais n'oublions pas l'homme généreux et attentif qui nous a permis de nous développer et de devenir le club important, reconnu et apprécié qui est le notre.

## L'ECLM - Les Hommes

### Sylvain Bussery

Jeune licencié à l'ECLM, Sylvain Bussery apporte son enthousiasme et ses réelles capacités de coureur sur route en se distinguant dans de nombreuses courses régionales.

Coureur complet et puissant, il se distingue surtout sur les épreuves à étapes, et notamment, sur le Tour du Valromey qu'il termine deux fois à la seconde place.

A sa première participation, il finit à 12/100<sup>ème</sup> de seconde du vainqueur après avoir porté le maillot jaune durant toute la course. C'est le Poulidor régional.

Parallèlement à ses activités sportives, il poursuit ses études de Médecin à la faculté de médecine de Lyon. Puis, très attiré par la nature, il délaisse le cyclisme routier de compétition et se dirige vers la pratique du VTT, dont il devient rapidement un des meilleurs spécialistes français. Il intègre le Team SIMPLEX,

fabricant de dérailleurs bien connu. Il est sélectionné en équipe de France VTT. En 1990, il participe au premier championnat du monde de VTT, organisé par l'Union Cycliste Internationale à Durango dans le Colorado aux

termine deuxième, encore une fois après avoir fait toute la course en tête. Il revient à la route une dernière fois sur le Grand Prix de Monplaisir de 1996 qu'il termine troisième, après une échappée de plus de 70 kilomètre. C'était le plus fort! Dommage qu'il n'ait tenté sa chance au sprint...



Sylvain, au départ du Grand Prix de Monplaisir 1987

États-Unis. Il obtient la trente neuvième place et c'est le troisième Français. La même année, il participe à la Transamazonienne, au Brésil, où il

Il termine, en 1991, ses études de médecine. Le désormais docteur Bussery me remet tous ses documents concernant notre club, dont il était le Secrétaire, pour que je le remplace. Son départ au service militaire sera également son départ de notre club, puisque rendu à la vie civile il débutera sa carrière médicale, d'abord urgentiste au SAMU, puis Médecin en Savoie.

Sportif et intellectuel accompli, Sylvain a laissé, auprès de ceux qui l'ont côtoyé, le souvenir d'un charmant garçon, actif, déterminé, efficace et d'une grande simplicité.

## **L** a rubrique à Patrick le "ch'paraleur"

Je vous ai déjà décortiqué le phénomène du "ch'pardevant", voici maintenant l'explication d'un autre phénomène très répandu chez nos amis cyclos : le "ch'paraleur".

Vous prenez un rallye, par exemple le rallye d'automne organisé par Genas le 4 octobre.

Auparavant, vous avez bien pris la précaution de rameuter tout ce joli monde par un email "Demandez le programme" ; eh bien vous en a pris, car nous serons une fois de plus le club le plus nombreux sur cette épreuve.

Le rendez-vous est fixé à midi, par une très belle journée ensoleillée ; on a donc tout l'après-midi pour profiter d'une superbe balade de 100 km entre copains, et je m'en réjouis à l'avance.

Je passe prendre Christophe peu après

11h, et nous roulons joyeusement sur le Boulevard Urbain Sud et la Rocade Est ; mais nous rencontrons plus de circulation que prévu, et arrivons peu après midi à la salle polyvalente de Genas... au moment même où s'élance mon joli peloton rose.

Il faut dire que, dès midi pile, les "ch'paraleur" sont déjà prêts sur leurs montures et commencent à s'impatienter : "Bon alors, on y va ?" "les derniers nous reprendront" "zont qu'à être à l'heure" "On va rouler doucement pour les laisser revenir" etc....

Fort heureusement, j'interpelle les derniers du groupe qui nous ont vus arriver, ils se chargeront d'arrêter ou de ralentir le peloton pressé.

Autre chance : une place juste devant ; déjà en tenue, je sors ma machine de course, j'enfile casque et chaussures, que je ne fixe même pas ; pas le temps non plus de passer par la case Départ : je ne m'inscris même pas, pour m'élaner immédiatement à leur poursuite ; il est à peine midi dix...

Je roule comme un fou sur la plaque, le nez dans le guidon ; à cette vitesse, je les aurai repris dans quelques minutes, "je vais même les enrhumers" comme dirait Christophe.

De plus "j'ai la bonne jambe" comme dirait aussi mon JJ ; après 15 km parcourus, la moyenne dépasse les 40 km/h, une excellente préparation pour St Vulbas !

Mais tout à coup c'est l'horreur : je passe devant un panneau d'entrée d'agglomération de Genas! Dans la précipitation, n'aurais-je pas manqué une bifurcation et fait une boucle, pour me retrouver comme un c.. sur le circuit du retour ?

A la salle polyvalente, je suis quand même très content de retrouver Jacques et Annick ; nous nous régalerons ensemble sur le 100 km, on a bien le temps après tout...Pas de problème pour les lâcheurs, j'ai relevé tous les noms ...



**samedi 17 janvier 2009**

**à partir de 19 H 00**

**participez aux**

**« AGAP' - PAIX »**

**Buffet dansant du  
60e anniversaire  
du Mouvement de la Paix**

**Restaurant scolaire du Moulin à Vent  
39 rue Pierre Brossolette - Vénissieux  
BUS : 38 & 35 (arrêt : VIVIANI) ; 12 (arrêt : Ludovic Bonin)**

**Participation aux frais : 15 euros ; moins de 12 ans : 8 euros**

inscription par courrier



**MOUVEMENT DE LA PAIX  
Comité de Vénissieux  
Maison du Peuple  
8 bd Laurent-Gérin - 69200 VENISSIEUX**

Renseignements :

• tél. : 04.72.51.79.06 OU 06.72.86.00.10  
• E.mail : arlette.cavillon@mvtpeix.org

# Droits et devoirs actuels du cycliste

## Pistes et bandes cyclables

- les pistes et bandes cyclables sont réservées aux seuls vélos (sauf dérogation autorisant les cyclo-moteurs)
- les pistes et bandes cyclables ne sont pas obligatoires (sauf décret/arrêté)

## Sur la route

- lors d'un dépassement, les automobilistes sont tenus de ne pas s'approcher à moins d'un mètre en agglomération (1,5 mètre hors agglomération)
- lors d'un dépassement, les automobilistes sont tenus de réduire leur vitesse
- comme tout véhicule qui dépasse un piéton ou un vélo, à vélo je dois laisser un écart d'un mètre au moins (1,5 mètre hors agglomération)
- rouler à deux de front est permis** (sauf par mauvaise visibilité notamment la nuit) ou si un usager demande le passage
- tourner à gauche en passant par le centre d'un rond point est interdit
- le **remonte file à droite** (dépassement de voitures à l'arrêt) **est interdit**
- le remonte file à gauche (dépassement de voitures à l'arrêt) est considéré comme un dépassement, donc autorisé si « *possibilité de reprendre sa place dans le courant normal de la circulation sans gêner celle-ci* »

## Piétons

- les aires piétonnes sont accessibles au vélos (en roulant au pas et en ne gênant pas les piétons)
- les trottoirs sont interdits aux vélos**, sauf :
  - pour les enfants de moins de 8 ans,
  - en tenant son vélo à la main (le cycliste redevenant piéton)

## Stationnement

il est interdit d'accrocher le vélo au mobilier urbain en dehors des équipements

spécialement destinés à cet usage

## Équipement

- le casque n'est pas obligatoire, mais conseillé
- sonnette obligatoire** (avertisseur sonore avec timbre ou grelot portant sur au moins 50 mètres)
- catadioptres obligatoires** (de jour comme de nuit) :
  - orange visible latéralement (dans les roues)
  - dans les pédales (sauf vélo à pédales rétractables)
  - à l'arrière
  - à l'avant (blanc)
- feu de position avant (jaune ou blanc) et feu de position arrière obligatoires la nuit ou quand la visibilité est insuffisante (tunnel, pluie, brouillard...)
- hors agglomération, gilet de haute visibilité obligatoire la nuit ou quand la visibilité est insuffisante** (tunnel, pluie, brouillard...) R431-1-1

## Infraction

- une infraction à vélo ne peut entraîner un retrait de **points** sur le permis de conduire
- une infraction à vélo peut entraîner un retrait du **permis** de conduire sur décision du juge pénal en fonction de la gravité des faits

## Divers

- conduire sans les mains est interdit, le conducteur doit maîtriser son véhicule à tout moment
- dispositif écarteur de danger (à l'avant ou à l'arrière) autorisé

## Pas de retraits de point..!

La circulaire du 23 novembre 1992 a été abrogée et remplacée par la circulaire du 10 mars 2004 relative au régime général du permis de conduire à points et au permis probatoire qui va être publiée au B O du ministère de l'Intérieur. Celle-ci présente l'ensemble du dispositif du permis à points tel qu'il ressort du code de la route profondément modifié dans ce domaine en 2003, notamment par la loi n° 2003-495 du 12 JUIN 2003 renforçant la lutte contre la violence routière et le décret n°2003-642 du 11 juillet

2003 pris pour son application.

Cette circulaire, signée par les Ministres chargé de l'Intérieur et des Transports, reprend en page 2 les termes de la circulaire précédente à savoir : "qu'il ne peut y avoir retrait de points que pour les infractions commises au moyen de véhicules pour la conduite desquels un permis de conduire est exigé. C'est ainsi qu'une infraction au code de la route commise à bicyclette, avec une voiturette ou au volant d'un tracteur agricole ne donne pas lieu à retrait de points mais reste passible d'une sanction pénale." et indique que cette analyse a été confirmée par le Conseil d'Etat dans ses décisions du 8 décembre 1995 (C E, 8 décembre 1995, M. Meyet, req.N° 158676, recueil Lebon page 437 et Mlle Deprez, req. n°159890).

Quand le cycliste « infractionniste » recevra le courrier lui indiquant le retrait de points, il devra, pour que les points lui soient remis, faire un recours gracieux au ministère de l'intérieur, direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) - service national des permis de conduire - Place Beauveau - 75800 PARIS.

## Rouler sur le trottoir en ville est une amende de 4ème classe

Contrairement à une idée reçue, rouler sur le trottoir en ville est passible d'une amende de 4ème classe, et non pas une amende de 2ème classe. Le doute provient de l'article R431-10 du code de la route intitulé "Circulation sur trottoir et contre-allées". Mais l'amende de 2ème classe mentionnée concerne les cyclistes ne respectant pas "*circuler à l'allure du pas à la rencontre des piétons et de réduire leur vitesse au droit des habitations*" hors agglomération.

En ville, c'est l'article R412-7 qui compte.

# L

## a Rubrique à Patrick

### Nous revoilà !

Finies les vacances, nous revoilà ! Ce sont des mots que j'aurais prononcés si on m'avait donné la parole à l'AG UFOLEP du 21 novembre 2008.

Fin 2007, lorsque nos amis de Craponne nous ont gratifié d'un sympathique Haka, j'ai eu la nostalgie de ce fameux trophée qui récompense chaque année la participation collective de chaque club à l'ensemble des rallyes organisés sur le Rhône, et que nous avions gagné 7 fois consécutives, de 1998 à 2004 !

Cette absence ne pouvait plus durer, et j'en ai fait l'objectif n°1 du nouveau bureau.

Et bien un grand bravo, c'est maintenant chose faite grâce à vous tous, puisque **nous remportons haut-la-main le Challenge Paul MEYER 2008**, avec 5094 points, reléguant le second à 2500 points ! soit **57 672 km** parcourus par l'ACMV !

Quant au Ruban UFOLEP individuel, bien que nous l'ayons manqué de peu avec Christophe, nous plaçons 8 copains aux 20 premières places, excusez du peu ! ce Ruban, nous l'avions gagné à 4 reprises par le passé (Jean-Pierre en 1998, Sandrine en 1999, Antoine en 2000, et enfin Jacqueline en 2001).

Et surtout, nous avons fait une ovation générale au jeune William, récompensé pour son courage, avec 1066 km parcourus en 16 rallyes ; pas mal du tout pour un p'tit nouveau,

on a drôlement bien fait de le recruter celui là, ses parents peuvent être très fiers de lui !

Une soirée quelque peu morose cependant ; pas grand monde, très peu de maillots affichés en dehors de l'ACMV ; mais surtout aucune animation, ni sonore ni en diapos ; enfin le comble : pas de dessert à l'issue d'un buffet sympathique mais ordinaire...

Heureusement, on ne voyait que nous, avec nos maillots sur le dos, la mascotte au 1<sup>er</sup> rang.

Si un jour nous sommes amenés à organiser cette manifestation, on va leur montrer qu'on est les champions de l'animation, et pas seulement sur le plan sportif ; par contre, il ne faudra pas lésiner sur les moyens, le budget devra être à la hauteur...

### La rubrique « L'IMAGE DU MOIS »



### Les extraterrestres auraient-ils débarqué !

Eh oui, un spécimen nous est apparu un certain 31 décembre 2001. Vraisemblablement un palmipède marin remonté à la surface. Son œil vif qui n'aura échappé à personne témoigne d'une intelligence sûrement bien supérieure à celle de l'espèce humaine. Certainement accablé par le spectacle d'une population décadente il a dû rejoindre les grands fonds. Le reverrons nous un jour ?

### M

## aublack a testé pour vous : « la cyclosportive sans organisation. »

Dernier week end de septembre, quelques coureurs toujours motivés pour en découvrir se rendent à Bourgoin pour ce qui sera la dernière course en ligne de l'année. Laurent V, Jean-Marc, Jean-Luc, Guigui, Philou et moi-même sommes de la partie. Notre capitaine de route Philippe nous avait prévenu de quelques lacunes point de vue organisation lors des années précédentes : demi-tour au bout de 2km de bosse au départ, mauvaise signalisation dans une descente dangereuse entraînant la chute de notre leader. Mais après 3 éditions catastrophiques, les organisateurs ont dû tirer les leçons et ont dû réagir.

A l'inscription, on nous annonce que le parcours de 90 km ne fait finalement que 70 km (à l'arrivée, il fera quand même 85 km). Ça commence bien... Après un départ tonitruant, un premier groupe d'une quarantaine de coureurs se détachent. 10 bornes plus loin, la voiture ouvreuse s'arrête et nous dit de faire demi-tour, on s'est trompés de route. Le temps de revenir en arrière nous repartons 2-3 minutes derrière un gros pe-

loton. J'annonce à Philou « t'as vu, on a réussi à mettre 4 gars dans le premier groupe ». Effectivement Guillaume, Jean-Luc, Jean-Marc et Laurent sont en tête de la cyclosportive sans le savoir. 30 km de chasse plus loin, nous reprenons le groupe quand se profile une nouvelle difficulté qui fait encore la sélection. Nous ne sommes plus qu'une dizaine au sommet, mais comme plus personne ne nous ouvre la route et que personne ne sait vraiment où aller, nous roulons tranquille dans la descente et le groupe finit par se reformer. Plus loin, nous arrivons à un carrefour, non protégé, non signalé, les voitures ne nous laissent pas passer car nous n'avons pas la priorité. Dans le final, dans l'échappée à 5 qui s'est formée, une Porsche essaie de nous faire tomber volontairement en donnant un coup de volant en nous doublant. Un mauvais virage, non signalé, dans la dernière descente manque de nous envoyer à terre. A l'arrivée, contrairement à ce qui était indiqué, pas de douche. Bilan du test : malgré des bons résultats de nos coureurs, nous avons décidé de ne plus retourner à cette parodie de cyclosportive (sous l'égide de la FFC). En terme technique, on appelle ça : un abus de foutage de gueule.

5<sup>ème</sup>

GRAND LOTO

De

**L'AMICALE CYCLISTE****DU MOULIN A VENT****Le dimanche  
8 février 2009**

14h30

**au Foyer P.V COUTURIER****45 rue Vaillant COUTURIER  
(angle rue P Brossolette)**1 carton 2€    5 cartons + 2 gratuits = 10€  
8 cartons + 2 gratuits = 15€

5 CARTONS PLEINS

16 QUINES

Nombreux lots à gagner.

**Un après midi très convivial, seul ou en famille.****U**ne**imposante présence!**

Encore une fois les tuniques roses firent preuve d'une présence massive lors de la traditionnelle foulée Vénissienne organisée par la municipalité les 22 et 23 Novembre.

Le samedi 22, lors du cross des écoles près de 20 copains bénévoles participèrent à cette manifestation et cela malgré le froid glacial du parc de Parilly qui transperça nos nombreuses couches vestimentaires toute la matinée. Le

dimanche matin rebelote, plus de 20 amicalistes donnèrent un coup de main à l'organisation, et 22 coureurs se placèrent sur la ligne...

Chaque année à la fin de la foulée, un constat s'impose à moi : « que c'est dur la course à pied, quelle souffrance lors de l'effort, impossible de se planquer derrière quelqu'un, même sur le plat ».

Eh oui, on a vraiment raison de faire du cyclisme.

Sur le 5 km, 8 copains participèrent à l'épreuve. Pour la majorité cela représentait l'unique sortie pédestre de l'année. Malgré cela Laurent Vigier effectua un temps record, Pierrot garda son éternel sourire, et Gil utilisa la même paire de pompes qu'il y a 10 ans...

A noter la performance exceptionnelle



de Jean Claude sur le 10km qui effectua la distance en moins de 37 minutes. Quel athlète !

2 nouveaux adhérents se joignirent à nous. Il s'agit de Mathieu et de Wen. Il est toujours fort agréable de voir que de nouveaux copains participent spontanément aux dates importantes de la vie du club.

Enfin, l'ACMV tient surtout à remercier les copains du club présents comme signaleurs aux croisements routiers, ainsi que ceux positionnés aux différents ravitaillements.

A l'année prochaine.  
Amicalement GB.

**É**chos.

Trois membres du bureau (Patrick Montangon, Jean-Pierre Bith, et Gilles Bompard) ont rencontré l'Adjointe de la Mairie de Vénissieux le 8 décembre.

A l'ordre du jour : la mise à disposition du club d'un local spécifique à l'ACMV pour stocker notre matériel.

La Mairie a répondu qu'elle ne mettait à disposition que des salles mutualisées.

Les membres du bureau ont expliqué que sur le quartier du Moulin à Vent, il existait des locaux libres. La Municipalité va se renseigner et donner une réponse d'ici quelques semaines.

Les membres du bureau ont aussi expliqué que le club aimerait bien organiser l'Assemblée Générale annuelle UFOLEP cycliste du Rhône au mois de novembre 2009.

La Municipalité est tout à fait d'accord pour nous aider et aussi mettre à notre disposition la salle Joliot Curie. Pour cela le club doit monter un dossier et le présenter à la Mairie.

Le Bureau.